



Plan de scolarité 2018-2019

DEBUT DES COURS

Lundi 20.08.2018 matin

VACANCES D'AUTOMNE

Vendredi 12.10.2018 soir
Lundi 29.10.2018 matin

LA TOUSSAINT

Jeudi 01.11.2018

IMMACULEE CONCEPTION

Samedi 08.12.2018

VACANCES DE NOËL

Vendredi 21.12.2018 soir
Lundi 07.01.2019 matin

VACANCES D'HIVER

Vendredi 01.03.2019 soir
Lundi 11.03.2019 matin

SAINT-JOSEPH

Mardi 19.03.2019

VACANCES DE PÂQUES

Jeudi 18.04.2019 soir
Lundi 29.04.2019 matin

ASCENSION

Mercredi 29.05.2019 soir
Lundi 03.06.2019 matin

PENTECOTE

Lundi 10.06.2019

FÊTE-DIEU

Jeudi 20.06.2019

FIN DES COURS

Vendredi 21.06.2019 soir

Total jours de cours : 183 jours

Total semaines de cours : 38



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie d'Etat

Präsidium des Staatsrates
Staatskanzlei



2016.00274

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Extrait du procès-verbal des séances du Conseil d'Etat

Vu l'article 38 de l'Ordonnance concernant le traitement du personnel de la scolarité obligatoire et de l'enseignement secondaire du deuxième degré général et professionnel du 20 juin 2012 ;

vu le rapport du 20 janvier 2016 du Service de la formation professionnelle ;

sur la proposition du Département de la formation et de la sécurité,

le Conseil d'Etat

décide

de fixer l'organisation générale des années scolaires 2017-2018 à 2026-2027, pour toutes les Ecoles professionnelles du Valais, selon les plans annexés.

Le Département de la formation et de la sécurité, par le Service de la formation professionnelle, est chargé de l'application de la présente décision.

Séance du

- 3 FEV. 2016

Pour copie conforme,
Le Chancelier d'Etat

Annexes Plans de scolarité

Distribution 3 extr. DFS
1 extr. SRH
1 extr. Ecoles professionnelles du Valais
1 extr. Offices d'orientation scolaire et professionnelle du Valais